



Sur proposition budgétaire de la maison Saint Thomas de Villeneuve, le Président du Conseil Départemental a arrêté les tarifs suivants pour la période de janvier à décembre 2021.

## Tarifs journaliers 2021 en Unité Protégée

| Niveau de dépendance | Hébergement | Dépendance | TOTAL / JOUR |
|----------------------|-------------|------------|--------------|
| GIR 1-2              | 63,00 €     | 23,18 €    | 86,18 €      |
| GIR 3-4              | 63,00 €     | 14,70 €    | 77,70 €      |
| GIR 5-6              | 63,00 €     | 6,22 €     | 69,22 €      |

## Tarif dépendance

- ✓ Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine, le Conseil Départemental verse directement une dotation globale à la maison Saint Thomas de Villeneuve au titre de l'APA. Cette aide est attribuée pour les résidents dont la perte d'autonomie est classée dans les groupes 1 à 4. Il reste à charge de chacun le « talon » dont le montant correspond au prix de dépendance du groupe GIR 5 et 6 soit 6,22 €.
- ✓ Pour les ressortissants d'autres départements classés en GIR 1 à 4, une demande d'APA doit être faite directement par la famille, le résident ou son représentant légal auprès du département d'origine.

<u>Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine</u>, le prix de journée 2021 quel que soit le niveau de dépendance, se décompose de la façon suivante :

Pour les plus de 60 ans :

| Hébergement         | 63,00 € |
|---------------------|---------|
| Dépendance          | 6,22 €  |
| Coût total par jour | 69,22 € |

Pour les moins de 60 ans, le prix de journée s'élève à 82,23 €.

## Les autres aides financières

Selon la situation personnelle des aides peuvent être attribuées :

- Allocation Logement,
- Aide Sociale Légale, pour les frais d'hébergement.

Baguer Morvan, le 1<sup>er</sup> janvier 2021 Véronique SCHNEIDER

Directrice